



Rapport d'activité 2012

**ASSOCIATION NATIONALE DES VICTIMES DE LA
ROUTE**

4, rue Jos Felten L-1508 HOWALD

Tél. : 26432121 Fax. : 26432243

e-mail : avr@pt.lu www.avr.lu

Table des matières :

Avant-propos	p. 3
1. Le Conseil d'Administration	p. 3
2. Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR	p. 4
3 Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR	p. 4
4. Les nouvelles victimes 2012	p. 6
5. Les groupes	p. 10
6. Le vingtième anniversaire	p. 12
7. La Fédération Européenne des Victimes de la Route	p. 16
8. La Journée Mondiale des Victimes de la Route	p. 17
9. Le calendrier des activités 2012	p. 18
10. Témoignage	p. 27
11. En guise de conclusion	p. 31

Chère lecteur, chère lectrice,

nous venons de clôturer l'année du vingtième anniversaire de l'AVR, une année riche en expériences, en activités et, avouons-le, en travail.

L'association a évolué et elle est bien établie comme service d'aide aux victimes dans le milieu professionnel, ceci grâce à la convention avec le Ministère de la Famille et de nombreux contacts qui nous sont très chers. Les dons permettent à l'association de financer des projets pour les victimes au-delà du financement par l'Etat, mais également toutes les actions de sensibilisation et de prévention, qui restent primordiales.

L'inauguration du « Lieu du Souvenir des Victimes de la Route » à Weimerich/Junglinster le 22 septembre 2012 en présence de nos invités, de nos membres et les autorités politiques était un moment exceptionnel dans l'histoire de l'AVR.

Découvrez la panoplie des activités de l'association sur les pages suivantes.

1) Le Conseil d'Administration est constitué par les personnes suivantes :

Jeannot Mersch, Président ; Nico Welter, vice-président ; Peter Vlaming, secrétaire ; Romaine Hendel-Thorn, trésorière ; Cilly Hoffmann, Paul Hendel, Marcel Becker, Louis Kinzinger, Charel Bruck, Françoise Paquet, Armand Jaminet.



Remise d'un petit cadeau à Paul Hendel, membre-fondateur pour 20 ans d'engagement au Conseil d'Administration.

2) Le fonctionnement de l'équipe professionnelle de l'AVR

L'équipe psychosociale est composée de:

- Marie-Paule Max, pédagogue curative : son rôle consiste à assurer la coordination du service et le suivi des projets de l'AVR (poste conventionné à raison de 24h/semaine).
- Marion Pichonnier Wiart, psychologue diplômée, assure le suivi psychologique des victimes et de leurs familles (poste conventionné à raison de 20 h/semaine).
- Mariette Bosch, assistante d'hygiène sociale: elle a comme tâche de donner un soutien social et une aide administrative aux victimes et à leurs familles. Elle les informe des services existants, de leurs droits et les accompagne lors de différentes démarches (poste conventionné à raison de 16h/semaine).
- Katrin Biltgen, assistante sociale, assure depuis le 1^{er} septembre le coaching des jeunes traumatisés crâniens (12h/semaine, poste non conventionné).
- Michèle Bertemes, aide administrative, s'occupe de l'accueil téléphonique et accomplit les tâches administratives (20h/semaine, poste non conventionné).

Madame Magali Cahen et Madame Angélica Vieira, psychologues, soutiennent l'équipe au besoin en tant que free-lance.

3) Les prises en charge des victimes par l'équipe de l'AVR :

Le Service d'assistance et de soutien de l'AVR a noté 1553 contacts individuels (séances de prises en charges psychologiques, visites à domicile, entretiens au bureau, entretiens téléphoniques...etc.) avec des victimes. Ceci correspond à une augmentation de plus au moins 200 contacts par rapport à l'an 2011.

Le service s'est vu confronté à 89 situations nouvelles (93 en 2011) : pour ces demandeurs, il s'agit d'un premier contact avec l'AVR.

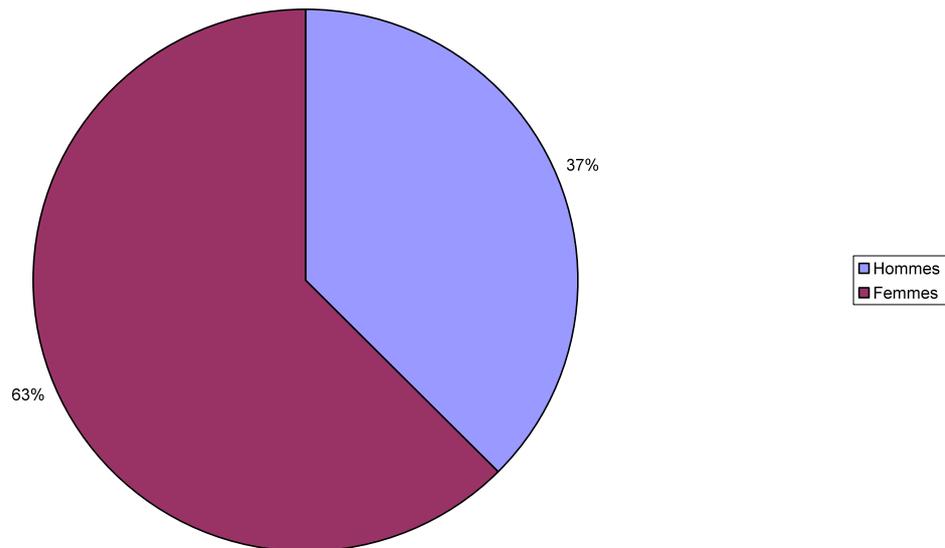
En dehors de ces contacts individuels, l'AVR offre des groupes de parole. Ces groupes sont encadrés et accompagnés par les professionnels de l'équipe AVR.

Le groupe de parole s'est réuni 13 fois soit pour une réunion soit pour une activité de loisirs. Les personnes qui participent aux groupes ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-dessus.

(Chaque contact : consultation, appel téléphonique, visite à domicile,...etc. d'une durée supérieure à 5 minutes, est enregistré. Une même personne peut donc figurer dans plusieurs rubriques et également plusieurs fois dans une même rubrique).

A) Les demandeurs d'aide :

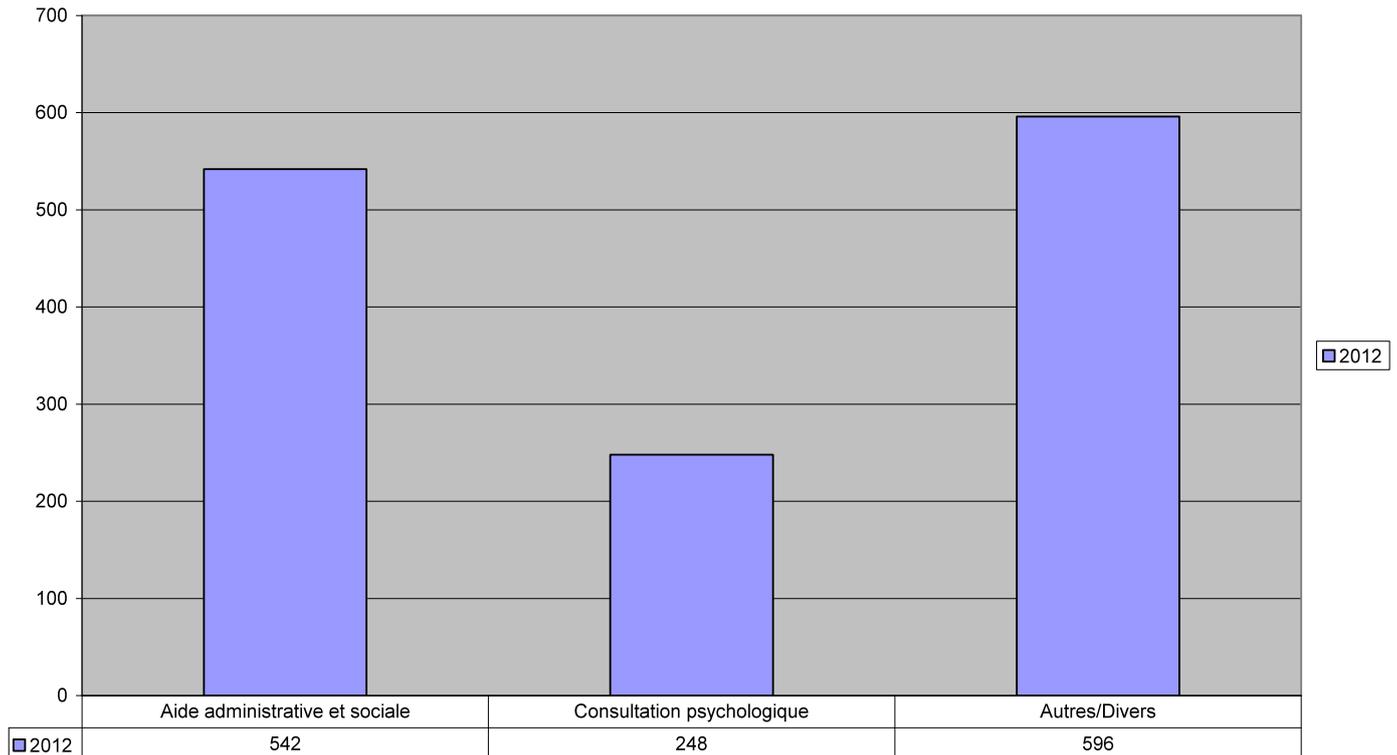
582 contacts ont eu lieu avec des hommes, soit 37%, et 971 contacts avec des femmes (63%).



B) Les types de soutien ou d'assistance :

248 fois le soutien demandé était d'ordre psychologique, 542 fois les victimes ont demandé de l'aide administrative et sociale. Pour 596 contacts, les demandes étaient moins ciblées, donc de type plus général et varié (entre autre aussi des questions d'assurance).

Parfois une même victime peut demander à la fois une prise en charge psychologique, une aide administrative et un conseil en matière d'assurances ou un autre soutien.



4) Les nouvelles victimes 2012 :

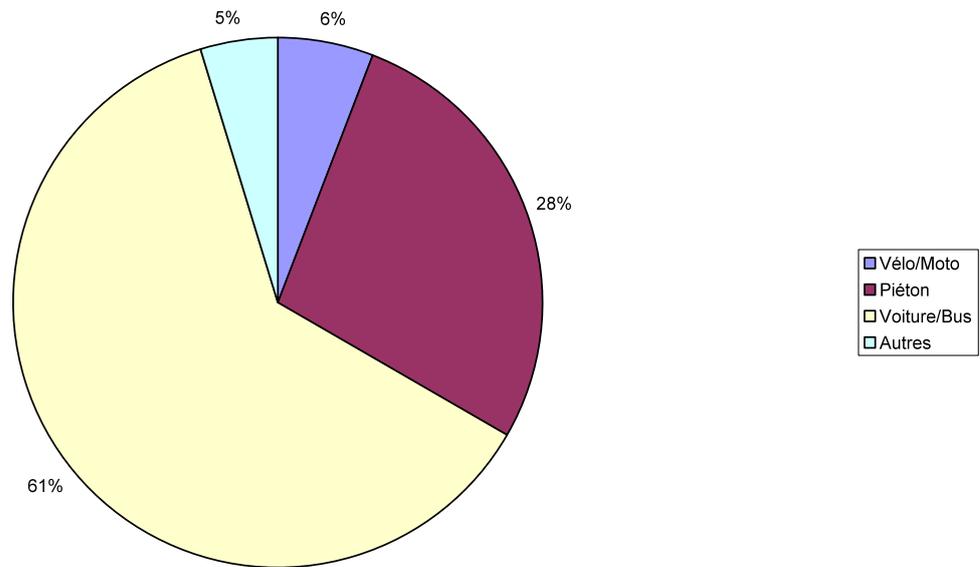
Nous avons été confrontés à 89 situations nouvelles et nous nous sommes particulièrement intéressés aux victimes qui se sont adressées pour la première fois à l'association en 2012.

La majeure partie des victimes, plus exactement 61% étaient chauffeur ou passager dans une voiture ou un bus. 28% étaient piétons, 6% étaient à moto ou à vélo, donc 34 % des nouvelles situations concernent les acteurs les plus vulnérables sur les routes.

Le groupe d'âge le plus représenté est celui des personnes entre 18 à 40 ans.

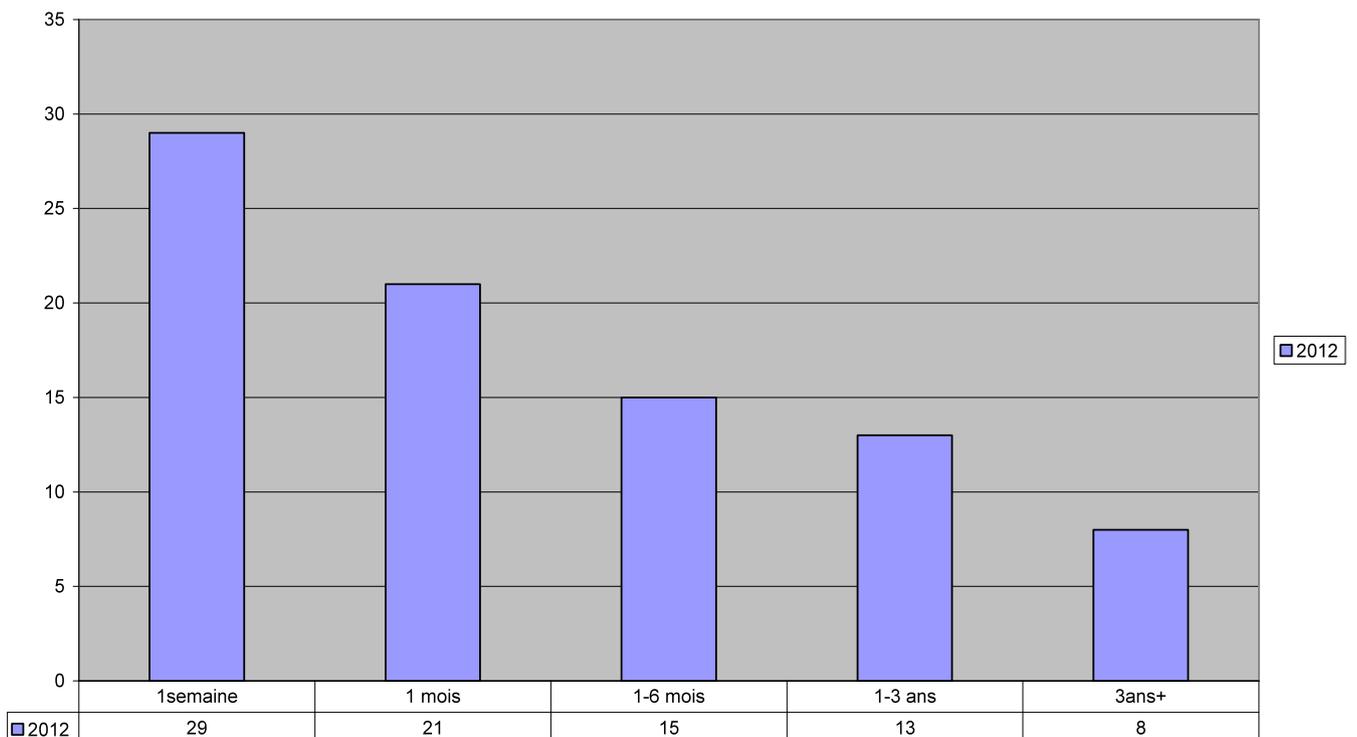
Ces chiffres ne varient pas beaucoup des données de l'année d'avant.

Nouvelles victimes 2012

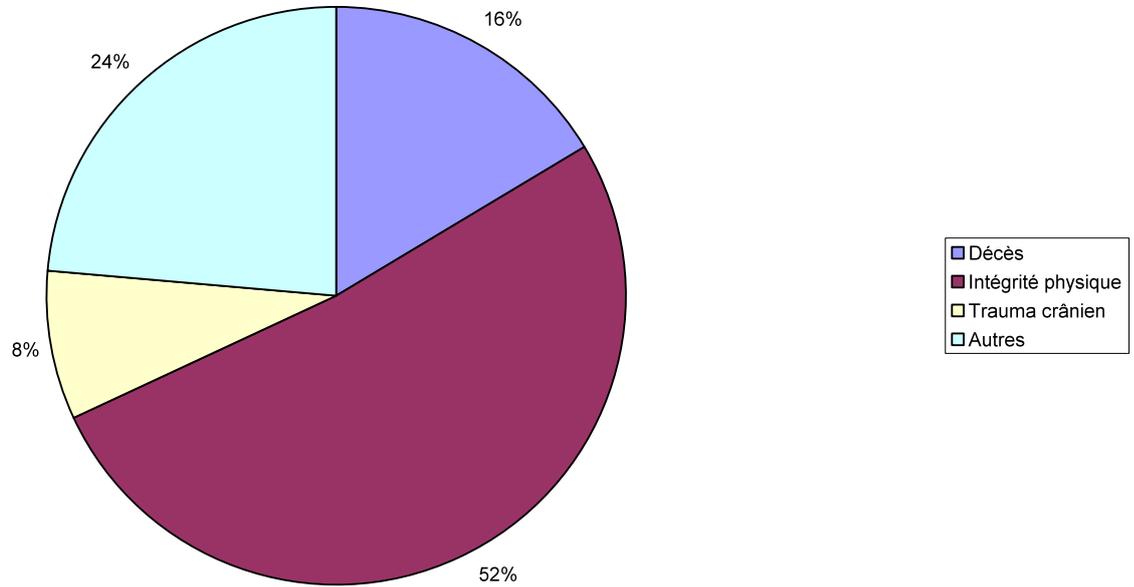


29 des nouvelles demandes ont été adressées au service dans la première semaine qui suivait l'accident, plus ou moins trois quart des demandes nous sont arrivées dans les premiers 6 mois après l'accident.

Durée de temps entre la collision et la demande d'aide

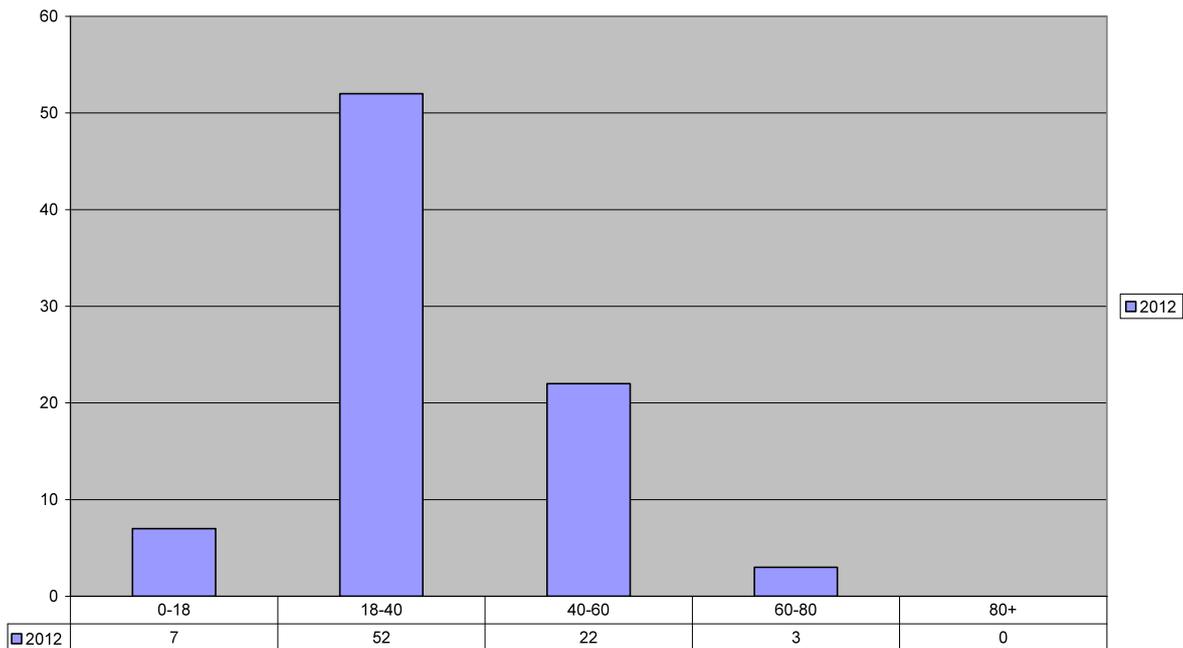


Deuils endurés

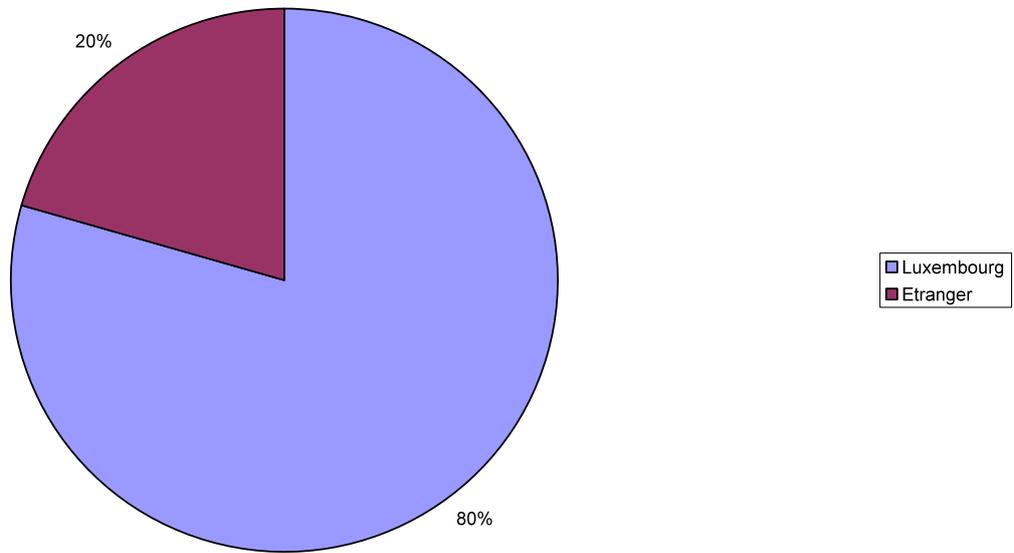


Dans 16% des nouvelles situations, il s'agissait d'un accident mortel. La victime a été sérieusement blessée dans 60% des situations et la victime y a perdu son intégrité physique.

Age du demandeur

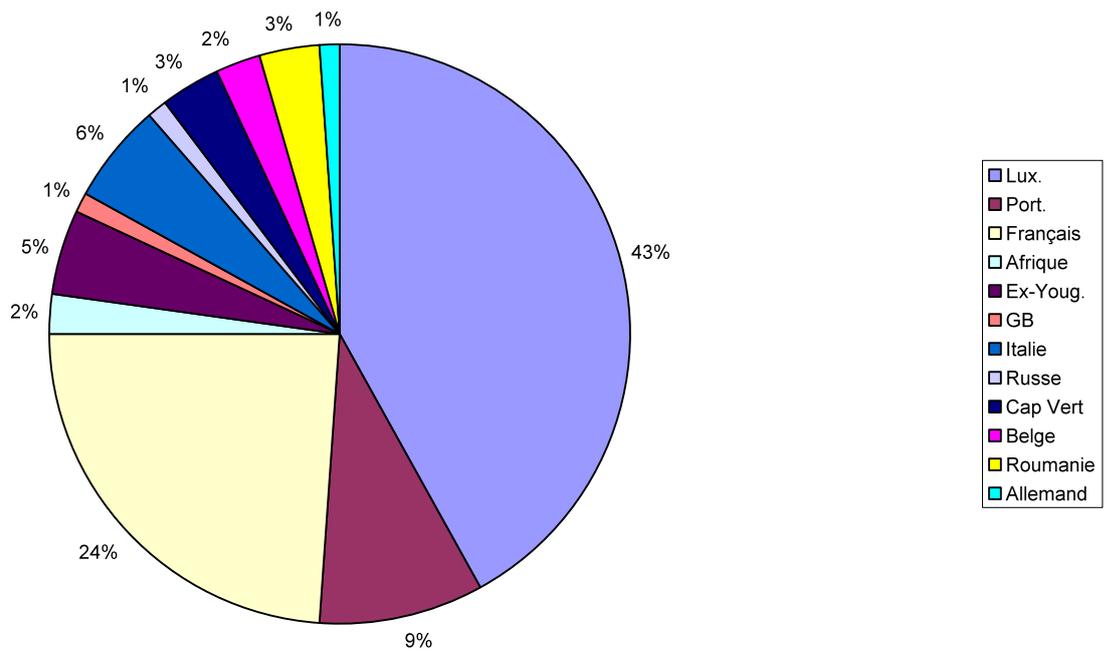


Lieu de l'accident



Pour les victimes qui se sont présentées pour la première fois à l'AVR, 80% des accidents ont eu lieu sur le territoire luxembourgeois.

Nationalité



43% des nouvelles victimes sont luxembourgeois, 9% ont la nationalité portugaise, 24% la nationalité française. De façon générale, nous pouvons dire que beaucoup de familles immigrées font appel à nos services.

5) Les Groupes :

5a) Le Groupe de Parole :

En 2012, le groupe de parole s'est rencontré 13 fois. Des rencontres dans les locaux et des sorties furent organisées. En février, l'exposition sur les couleurs au Naturmuseum a suscité un vif intérêt, tout comme la sortie au théâtre au mois de mars ou la fête de carnaval à Betzdorf.



L'été fut aussi festif grâce à une soirée au restaurant et la visite de l'exposition sur les forêts au mois d'août. Au mois de septembre, la découverte des ateliers du Tricentenaire à Bissen avec notamment la découverte de l'atelier sur le chocolat fut un moment convivial pour le groupe. Au cours de l'année, plusieurs jeunes victimes d'accident de la route ont rejoint le groupe ce qui apporte beaucoup de dynamisme à chacun.

5b) Le Ludo-groupe :

Un petit groupe de jeunes et jeunes adultes grièvement blessés par un accident de la route se retrouvent régulièrement depuis l'automne pour passer une après-midi autour des jeux de sociétés ceci grâce au contact avec le « Ludo-Bus ». L'AVR offre une activité de loisir structurée qui, en plus de la détente et de la rencontre, permet aux jeunes de bien stimuler leurs compétences stratégiques, logiques et sociales ainsi que la concentration et la mémoire. Le Ludo-groupe s'est vu 5 fois en fin d'année 2012.

Quelques jeunes ont noté leurs impressions :

« Et ass angenehm an den Spillnomëtten ze goen bei den AVR well en ënner Jugendlëcher ass an well mir eis gudd verstinn. Mir hun en Handicap invisible an dourfir schléisst dat ons zesammen »

Jérôme

« Ech sin gären hei am Grupp well et mech als angehend Educatrice immens intresséiert matt Leit matt engem « Handicap invisible » ze schaffen. Et ass eng flott an lëschtég Ambiance hei an ech verstinn mech gudd matt den Leit. Et gétt ëmmer eppes ze laachen. En plus ass et flott ze gesin wëi d'Leit sech austauschen, well sie se jo plus ou moins dat selwescht Schicksal hun. »

Jill

« Die Spielnachmittage bei AVR waren sehr intressant, lustig aber für mich teilweise ermüdend durch die mentale Konzentration bei verschiedenen Spielen. Durch die gemeinsame Teilnahme der verschiedenen Jugendlichen blieben die Nachmittage jung und energievoll, man spasste und lachte, das mir zum Teil ermöglichte meine Müdigkeit zu vergessen oder zu verdrängen. Ich ziehe nur Positives aus diesen Nachmittagen und befürworte sie für die Zukunft. »

Sarah

« Et ass ëmmer flott an den AVR op den Spillnomëtteg ze goen, well en do Leit trëfft, déi och eppes hun. Ech sin dourno ëmmer gudd gelaunt, well en hei geseit, dass en net aleng esou ronderëm leeft. »

John

6) Le vingtième anniversaire :

A) Le Song-Writer Contest

SONG
WRITER
CONTEST
2012



Le Song-Writer Contest « Stoppt den Zirkus op eisen Stroossen » est une activité de sensibilisation et de prévention née en 2012 et qui s'adresse à des jeunes de 14 à 30 ans. Elle les invite à écrire une chanson en rapport avec la prévention. Le Concours est lancé lors de l'Assemblée Générale du 25 avril 2012.

Le premier prix dédié au groupe « **The Gambling Badgers** » par le jury pour leur chanson « **Living Rose** » a été remis lors de la Journée Mondiale des Victimes de la Route en novembre 2012. Il s'agit d'un clip professionnel de la chanson d'une valeur de 5800€ qui sera réalisé au cours de l'année 2013. Nous espérons qu'il aura une bonne distribution et soutiendra nos actions de prévention.

La photo de l'affiche a été réalisée par Katrin Biltgen et Anouk Bauler en collaboration avec les sapeurs pompiers de Esch/Alzette lors d'une soirée d'entraînement.



The Gamblig Badgers lors de la remise du premier prix. Le chanteur n'a pas pu être présent.

B) La Brochure :

Lors de l'Assemblée Générale, le président Jeannot Mersch présente une brochure préparée par lui qui retrace les objectifs et les activités de l'association depuis ses débuts jusqu'en avril 2012.

C) La conférence organisée en étroite collaboration avec la Commission Européenne et la Fédération Européenne des Victimes de la Route, le **21 septembre 2012 au Bâtiment Jean Monet**, a connu un vif succès.

Monsieur François Biltgen, Ministre de la Justice, s'est basé sur des statistiques publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques. Il a retracé l'évolution des accidents de la circulation des dernières décennies et en particulier pour l'année 2011 au Luxembourg.

Il a abordé le système actuel qui régit les accidents de la circulation (régime de droit commun de la responsabilité civile) pour le Luxembourg (régime de responsabilité objective pour d'autres Etats membres) et il a présenté des réflexions sur les notions de victimes vulnérables, victimes à protéger et la prise en charge des responsabilités.

Il a brièvement parlé des réflexions menées jusqu'ici par le département de la Justice sur la prise en charge des responsabilités en cas d'accidents de la route. Quitter le principe de la responsabilité ou de la faute qui existe dans certains pays scandinave, serait-il possible au Luxembourg ?



Madame Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission Européenne, de son côté a présenté la législation européenne spécifique pour les victimes du crime, en train de passer aussi bien le Parlement Européen que le Conseil Européen des Ministres. Il s'agit d'un soutien approprié pour toutes les victimes dans tous les pays de la Communauté Européenne qui prévoit entre autres :

- d'informer les victimes sur leurs droits
- la traduction du dossier dans la langue nationale ou la langue de la victime
- la reconnaissance de la famille d'être également une victime directe
- l'évaluation individuelle pour éviter une deuxième victimisation
- la formation des professionnelles.

D) L'Inauguration du Lieu de Souvenir des Victimes de la Route

Le Lieu du Souvenir des Victimes de la Route à Weimerich (Commune de Junglinster)

a vu le jour grâce à l'initiative de l'Association nationale des Victimes de la Route AVR dans les années 2007 à 2012. Il s'agit d'un projet en étroite collaboration avec la Commune de Junglinster, l'Administration des Ponts et Chaussées, l'Administration de la Nature et des Forêts Triage de Junglinster et de l'association « Natur an Ęmwelt ». L'architecte Jim Clemes a dessiné les plans.

Le Monument de la Méditation, conçu par l'artiste Nico Thurm, regroupe 9 stèles. Selon l'heure du jour et la saison, les stèles influencent le jeu de la lumière et de l'ombre. Les stèles cadrent l'homme et lui permettent en même temps le regard vers le haut. L'endroit se veut inspirateur et permet de trouver du calme.



Ce Lieu du Souvenir est conçu pour toutes les victimes de la route et leurs familles : les victimes qui ont perdu leur vie ainsi que toutes les victimes blessées. L'AVR espère que ce Lieu du Souvenir aide également à sensibiliser et à responsabiliser tous les usagers de la route.

L'inauguration a eu lieu le 22 septembre 2012 par un temps de rêve en présence des autorités politiques, des représentants de la Fédération Européenne des Victimes de la Route FEVR, de nos membres et nos invités.

7) La Fédération Européenne des Victimes de la Route



Fédération Européenne des Victimes de la Route
European Federation of Road Traffic Victims

-  European Federation of Road Traffic Victims
-  Fédération Européenne des Victimes de la Route
-  Federazione Europea delle Vittime della Strada
-  Europäische Föderation von Verkehrsunfallopfern

Il a tenu à cœur à Jeannot Mersch, président de l'AVR et de la FEVR, d'organiser l'Assemblée Générale de la FEVR à Luxembourg dans le cadre des festivités du 20^{ème} anniversaire du 21 au 23 septembre. Les représentants de 22 Associations-membres ont répondu à cette invitation.



Manuel Ramos, vice-président de la FEVR, lors de son allocution au moment de l'inauguration du Lieu du Souvenir des Victimes de la Route le 21 septembre.

8) LA JOURNEE MONDIALE DES VICTIMES DE LA ROUTE,

le dimanche, 18 novembre à Junglinster, tourne autour du slogan
« ce que le passé nous apprend ».



La cérémonie se déroule pour la première fois au « Lieu du Souvenir des Victimes de la Route ».

Mme Romaine Hendel, en collaboration avec le groupe parole, anime une cérémonie symbolique autour de la noix.

Au cours de l'après-midi, les noyers, un pour chaque pays de l'Union Européenne, ont été plantés.

L'illumination du Monument de la Méditation au moment de la tombée de la nuit est un moment fort de la journée.

9) Le Calendrier des activités 2012

Janvier 2012

- 10.1. Jeannot Mersch présente le « rescue code » au Ministère de l'Intérieur dans l'option de voir dans quelle mesure ce système peut être adopté par les services de premiers secours.
- 11.1. M-P Max participe à la réunion du groupe psycho-traumatologique au ministère de la Famille.
- 12.1. Réunion du groupe de travail « 20^{ième} anniversaire » dans le but de planifier les activités d'anniversaire : M et Mme Hendel, J. Mersch, M. Becker, Mme Peters, Mme Paquet, M-P Max.
- 16.1. Monsieur le Ministre Claude Wiseler présente le groupe de travail « Audits de sécurité routière » à la presse. Monsieur Mersch est membre de ce groupe qui se réunit tous les mois.
- 18.1. Réunion du Conseil d'Administration
- 24.1. Jeannot Mersch participe à la réunion du groupe « Audits de sécurité routière »

Février 2012

- 6.2. Réunion du groupe de parole
- 9.2. M-P Max présente le travail de l'AVR à 2 classes de l'école de police.
- 13.1. L'AVR répond à l'émission « eng Frô-eng Äntwert » à la radio 100,7.
- 21.2. Début d'un stage de 6 semaines de mademoiselle Anouk Bauler, étudiante en Rehabilitationspädagogik
- 22.2. Le groupe de parole visite l'exposition « haut en couleurs-farbenfroh » au Naturmuseum



- 28.2. Jeannot Mersch participe au groupe de travail « Audits de sécurité routière »
29.2. Présentation du projet « rescue Code » au Ministère du développement durable

Mars 2012

- 6.3. Katrin Biltgen et Magali Cahen animent un atelier sur les conséquences d'un accident de la route au Fieldgen.
7.3. Réunion du Conseil d'Administration
12.3. Deux étudiantes en classe terminale du Lycée Technique pour Professions de Santé de Warken rencontrent le groupe de parole.
15.3. Réunion du groupe de travail « 20^{ième} anniversaire »
17.3. Fuesfest du groupe de parole en collaboration avec l'asbl « de Leederwon » à Betzdorf.



- 18.3.-21.3. Jeannot Mersch participe au groupe de travail Sécurité Routière WP1 des Nations Unies à Genève
20.3. Réunion de la « Plateforme Handicap » avec Mme Joëlle Floener du Ministère de la Famille.
21.3. RTL-télé fait un reportage sur l'équipe de l'AVR dans le contexte de l'émission « Kloertext » avec Caroline Mart.
23.3. Entrevue entre le journaliste Peter Feist du Letzebuenger Land au sujet de la loi « Badinter » Louis Kinzinger et Jeannot Mersch de l'AVR.

25.3. Diffusion de l'émission « Kloertext » sur RTL-télé avec la participation de Romaine et Pol Hendel.

27.3. Sortie du groupe de parole au Théâtre.

Avril 2012

5.4. Un groupe d'élèves de la classe 12CC et 12CG du LTETT présente leur projet prévu pour le 19 mai à l'AVR.

12.4. Romaine et Paul Hendel présentent l'AVR à l'armée.

16.4. Dans le cadre de l'émission « eng Frô-eng Äntwert » à la radio 100,7, Jeannot Mersch passe en revue les 20 ans de l'association.

16.4. « Fraen a Mammen » de Larochette remettent un chèque au président de l'AVR

18.4. Conny Waldbillig, RTL, prépare un petit documentaire sur l'AVR avec une mise en évidence du travail de l'équipe professionnelle, ceci dans le cadre du 20ième anniversaire.

21.4. Katrin Biltgen et Angélica Vieira participent à la journée de formation organisée par le Groupe de support psychologique dans le cadre de son 15ième anniversaire.

23.4. Romaine et Pol Hendel représentent l'AVR à l'Assemblée Générale de Info-Handicap.

24.4. Jeannot Mersch participe au séminaire « drink and drive » à Bruxelles ainsi qu'au Main Council ETCS.

24.4. L'AVR est représentée à la journée «Santé et Sécurité au Travail » par Paul Hendel et Peter Vlaming.

24.4. L'équipe de l'AVR répond à l'interview du Tageblatt.

25.4. Assemblée Générale dans la salle de réunion de Info-Handicap



27.4. Jeannot Mersch et Nico Welter participent à un colloque sur les arbres aux bords des routes organisé par le groupe « Audits de sécurité routière ».

Mai 2012

3.5. Réunion interne autour du projet de loi 6424

9.5. Réunion du Conseil d'Administration

10.5. Jeannot Mersch participe à la présentation du bilan des accidents de la route 2011 par M. le Ministre Claude Wiseler.

14.5. Réunion du groupe de parole

15.5. Jeannot Mersch participe à la Journée d'étude « vers les 30 km en agglomération » organisée par IBSR à Bruxelles

19.5. Une délégation du groupe de parole soutient le projet de la 12^{ième} commerce du LTETT avec l'association « de Leederwon » à Betzdorf.

21. 5. Katrin Biltgen assiste à la présentation du mémoire de 4 étudiants au Lycée technique des professions de santé à Warken.

22.5. Jeannot Mersch participe au groupe de travail « Audits pour la sécurité routière ».

24.5. Jeannot Mersch représente l'AVR à l'assemblée générale AÖT.

25.5. Présence du président lors du Départ Euro-Biker, place de l'Europe.

Juin 2012

1-2.6. Jeannot Mersch participe au « Global Road Safety Partnership » à Spa.

11.6. M-P Max prend part à la réunion du groupe psycho-traumatologique au MIFA.

14.6. Réunion du groupe de travail autour du projet de loi 6424.

15.6. Jeannot Mersch rencontre M Tesch de l'ACL en vue de l'établissement du « rescue code ».

16.6. L'AVR sensibilise par un atelier de témoignages au deuxième « Young drivers day ».

Remise d'un chèque par les organisateurs à M. Nico Welter, vice-président de l'AVR



18.6. M-P Max présente le « Song-Writer Contest » dans le cadre de « eng Frô-eng Äntwert » à la radio 100,7.

20.6. Jeannot Mersch participe à la présentation du Pin Report de l'ETSC et au vote e-call du comité de transport à Bruxelles.

25.6. Une délégation du CA visite le site à Weimerich/Junglinster pour suivre les travaux du mémorial.



25.6. Jeannot Mersch représente l'AVR à l'assemblée générale de l'EGCA

27.6. Réunion du Conseil d'Administration

28.6. Réunion du groupe de travail « 20^{ième} anniversaire »

30.6. Romaine et Pol Hendel ainsi que Katrin Biltgen représentent l'AVR lors de la journée porte ouverte au « Minettskompost »

Juillet 2012

3.7. Jeannot Mersch participe à l'assemblée plénière de la Commission de Circulation de l'Etat.

4.7. Réunion du groupe de parole.

10.7. Une délégation de l'AVR rencontre une délégation parlementaire du LSAP pour le projet de loi 6424.

11.7. Marion Pichonnier suit une supervision EMDR à Bruxelles.

24.7. Jeannot Mersch participe à la réunion « Audits de sécurité routière ».

Août 2012

6.8. Jeannot Mersch rencontre la Fondation du Luxembourg

10.8. Une délégation de Info-Handicap rencontre M-P Max et Katrin Biltgen au sujet de l'inclusion et du Plan d'Action Luxembourgeois.

22.8. Le groupe de parole visite l'exposition sus les forêts au Naturmuseum.

22.8. Réunion du Conseil d'Administration

28.8. Entrevue avec une délégation parlementaire de l'ADR pour le projet de loi 6424

29.8. Visite des travaux sur le site du Mémorial à Junglinster

30.8. Entrevue entre une délégation de l'AVR et le garde forestier M. Pitzen, le représentant de « Natur an Ëmwelt » Gilles Weber chez Euroline pour préparer les panneaux destinés au Mémorial à Junglinster.

Septembre 2012

3.9. M-P Max répond à une interview de RTL-radio autour des questions des personnes suicidaires et les chauffeurs en cause.

3.9. Visite des travaux au Mémorial

6.9. Jeannot Mersch participe à la conférence « best point » autour du permis à points à Bruxelles.

10.9. Réunion du groupe de parole

18.9. « Minettkompost » remet un chèque à l'AVR. La quête date de la journée « porte ouverte ».

20.9. Le jury du Song-Writer Contest dédie le premier prix la chanson « Living Rose » du groupe « The Gambling Badgers ».

21.9. Conférence « Victimes de la Route et Justice » au Bâtiment Jean Monet organisée par l'AVR en collaboration avec la Commission Européenne et la Fédération Européenne des Victimes de la Route dans le cadre de son 20^{ième} anniversaire.



21-23.9. Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Victimes de la Route à Gonderange sur invitation de l'AVR.

22.9. Cérémonie d'Inauguration du «Lieu du Souvenir des Victimes de la Route» à Weimerich/Junglinster, projet commun de l'AVR en collaboration de la Commune de Junglinster, de l'Administration des Ponts et Chaussées, Natur an Ëmwelt et de l'Administration de la Nature et des Forêts.



Octobre 2012

4.10. Plateforme Handicap avec Mme Joëlle Floener, déléguée du MIFA

5.10. Echange d'une délégation de l'AVR avec une délégation parlementaire du DP autour du projet de loi 6424.

8.10. Marion Pichonnier participe à la formation « L'intégration par les mouvements oculaires, thérapie IMO » à la Maison Oméga.

9.10. Echange sur le projet de loi 6424 entre une délégation de l'AVR et une délégation parlementaire « déi Greng ».

11.10. Réunion pour préparer le concert offert par les « Amis du Chant » au presbytère à Junglinster en présence de M. le curé Francis Erasmy et de M. François Theis, directeur de la chorale.

12.10. Le groupe de parole visite les ateliers « Tri » à Bissen, dans le cadre d'une porte ouverte.

19.10. Marion Pichonnier suit la formation « les conduites à risques des jeunes » donnée par M. Rufo. Organisation : Fondation Kannerschlass.

24.10. Jeannot Mersch répond à une invitation de l'ACA dans le cadre de la Journée de l'Assurance.

24.10. Paul Hendel participe à la Journée d'information « pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans les actions de solidarité internationale » : Organisation : Info-Handicap.

31. 10. Les jeunes victimes se retrouvent pour une après-midi de jeux en collaboration avec le Ludo-Bus.

Novembre 2012

5.11. Le groupe de parole prépare la cérémonie de la Journée Mondiale des Victimes de la Route.

8.11. Jeannot Mersch participe à la Table Ronde sur les usagers vulnérables de la route organisée par le Parlement Européen à Bruxelles.

14-16.11. Jeannot Mersch suit le séminaire « usagers vulnérables de la route » ainsi que le Main Council ETSC à Brescia/Italie.

18.11. Journée Mondiale des Victimes de la Route sous le Patronage de la Commune de Junglinster. Cérémonie au Lieu du Souvenir des Victimes de la Route et « Light of Hope ».



21.11. Remise d'un chèque à l'AVR par le Rotary-Club à Diekirch.

21.11. Activité de jeux de société pour les jeunes victimes avec le Ludo-Bus.

21.11. Réunion du Conseil d'Administration

26.11. Jeannot Mersch participe à la conférence « victimes et justice » organisé par Victim Support Europe à Bruxelles.

26.11. Katrin Biltgen suit la conférence organisée par Info-Handicap : « Tutelles et curatelles pour les Personnes avec un Handicap ».

27.11. Une délégation de l'AVR retrouve une délégation parlementaire du CSV pour remettre son avis sur le projet de loi 6424.



28.11. Le Conseil d'Administration répond à invitation du Président de la Chambre des Députés M. Laurent Mosar.

29.11. Angélica Vieira présente le travail de l'AVR en langue portugaise à la Radio Latina.

Décembre 2011

3.12. Journée Mondiale de la Personne Handicapée : une interview donnée par Sarah C. et préparée par l'AVR est diffusée dans la presse dans le cadre de la journée.

3.12. Réunion du groupe de la parole.

5.12. Les jeunes victimes se retrouvent pour une activité de jeux avec le Ludo-Bus.

5.12. Paul Hendel participe à une délégation luxembourgeoise au Parlement Européen à Bruxelles pour la troisième édition du Parlement Européen des Personnes Handicapées.

7.12. Jeannot Mersch répond à l'invitation du vernissage d'une exposition de tableaux organisée par 4 victimes de la route à Mondorf.

10.12. Romaine et Paul Hendel présentent l'AVR à l'armée.

11.12. M-P Max participe à la table ronde « L'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap » organisée par Info-Handicap.

12.12. Romaine et Paul Hendel suivent la conférence « quelle assurance pour couvrir les activités de votre association ? » organisée par l'Agence du Bénévolat.

14-15.12. Jeannot Mersch et M-P Max participent au colloque : « L'indemnisation des victimes d'accident de la circulation en Europe » organisé par l'Université du Luxembourg.

15.12. Concert offert par les « Amis du Chant » en l'Eglise de Junglinster dans le cadre du 20^{ième} anniversaire de l'AVR.



19 et 17.12. Les jeunes victimes se retrouvent autour des jeux de société avec le Ludo-Bus.

10) Témoignage :

Une date, une route, un virage, une voiture, un accident, un destin scellé ; le mien !

La nuit du 26 août 2012 a tout changé. Je ne me souviens pas de l'accident et quand bien même, mon témoignage ne serait probablement pas différent de celui d'autres victimes et ne changerait rien aux faits. Je vais donc vous parler de l'Après.

Lorsque je me suis réveillée à l'hôpital plusieurs jours après l'accident, j'étais un peu perdue. J'ai le vague souvenir d'avoir demandé à ma mère ce qu'il s'était passé et de lui dire : j'ai failli y rester ; Je n'étais pas réellement consciente de mon état, embrumée par la morphine. Il m'a fallu encore plusieurs jours avant de réaliser l'ampleur des dégâts. Fracture des cervicales C6-C7, compression à 80% de la moelle épinière avec épanchement du liquide céphalo-rachidien, diagnostique : Tétraplégique.

J'avais perdu l'usage de mes jambes, très probablement définitivement et l'usage de mes bras à long terme. Je respirais avec l'aide d'une machine.

Le combat le plus important et le plus long de ma vie avait commencé.

Six mois ont passé depuis et je ne suis qu'au début d'une bien longue route, j'en suis consciente.

Je n'ai plus besoin d'aide pour respirer et mes bras ont récupéré une partie de leur mobilité. Quand je pense aux six mois passés je ne suis pas triste, ni déprimée. Je ne suis pas en colère non plus, pas même résignée. Bien sûr, ma vie et celle de mes proches a changé. Mais je reviens de loin, plus vivante que jamais.

Je pourrais choisir de vous parler pendant des heures des difficultés et de la souffrance d'être une victime de la route. La douleur des traitements, les assurances qui traînent, etc. Mais je préfère parler de la satisfaction de voir les progrès accomplis, aussi minimes soient-ils. Parler de ce sentiment étrange de triomphe d'être une survivante de la route.

Une survivante, une battante, pas une victime. Rien ne pourra changer ce qui est arrivé cette nuit-là, ni le cauchemar enduré par ma famille et mes amis en entendant la nouvelle. Mais c'est en gardant la tête haute et en me battant que peut-être un jour, cette nuit ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Début 90, j'ai passé un an et demi en rééducation suite à une opération du genou. J'y avais rencontré un jeune homme tétraplégique, à peu près dans le même état que je suis actuellement. Je me souviens que je le poussais tous les jours à faire des efforts à ne pas abandonner. Je l'engueulais même parfois lorsqu'il devenait défaitiste. J'étais fière de lui lorsqu'il avait réussi à signer ma carte d'anniversaire. Je ne l'ai plus revu depuis, mais je ne l'ai jamais oublié ! Aujourd'hui je me dois d'être courageuse, comme il l'a été. Ce que j'exigeais de lui, je l'exige de moi. Pas seulement pour moi, mais pour tous ceux qui sont dans le même cas.

Vivre en Institut, circuler en chaise roulante, avoir besoin de l'aide d'autrui pour faire sa toilette, c'est vrai, ce n'est pas facile. Surtout lors de sorties, lorsque la moitié des gens que vous croisez choisie de vous ignorer complètement et que l'autre moitié vous traite comme si vous étiez un "extra-terrestre".

Et oui, maintenant je vois la vie différemment, je suis restée la même personne et pourtant j'ai changé. Contrairement à beaucoup de gens qui ne font que survoler leur vie, moi j'ai choisi de vivre ! Même si je sais que ce ne sera pas facile tous les jours. Je continuerais de me battre pour moi, pour ma famille et mes amis, pour tous ceux qui croient en moi.

Parce que la vie est un cadeau qu'il faut estimer à sa juste valeur, trop précieuse pour être gâchée par de petits problèmes qui n'en sont pas vraiment. Trop inestimable pour être survolée sans jamais la croquer à pleine dents et trop belle pour être vécue sans jamais vivre réellement.

En résumé, je suis reconnaissante d'être encore là pour pouvoir donner mon témoignage et peut-être même redonner du courage aux personnes qui comme moi ont été un jour des victimes. Et qui aujourd'hui ont choisi d'être des survivants, des guerriers, des conquérants de cette nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

Carine NICKELS.

Depuis la nuit du 26 août 2012 aux environs de 03h20 en l'espace de quelques secondes tout a changé, tout a été détruit, brisé. En revenant d'une soirée Karaoké l'Accident est arrivé. Une route la nuit entre Mompach et Wasserbillig. Trop de vitesse, un tournant, un arbre puis le choc. Trois personnes dans la voiture. Le conducteur, son amie qui était couchée sur les genoux de ma fille, elle se trouvait du côté gauche.

Pour eux tout s'est bien passé. Ils étaient indemnes. Ma fille assise du côté droit arrière a pris tout le choc. L'arbre est entré de son côté à droite. Les secours ont dû la désincarcérer. Après une 1ère opération en urgence, elle est restée plusieurs heures au bloc pour la stabiliser, les médecins ont mis Carine dans un coma artificiel. Ils ne pouvaient se prononcer sur ses chances. Même ses poumons étaient paralysés. Le couperet était tombé : sa nuque a été brisée au niveau C6-C7. Carine était devenue ce matin du 26 août Tétraplégique.

Après 10 jours de coma ils l'ont doucement réveillée. Le calvaire pour elle et moi avait commencé. Une trachéotomie a été pratiquée ainsi qu'une deuxième opération pour consolider sa colonne cervicale ont été réalisées, puis encore une troisième opération pour enfin réussir à consolider le tout.

Cela a duré 3 mois. Trois mois où j'ai vu et entendu souffrir ma fille d'abord aux soins intensifs pendant 2 mois puis en service de soins intensifs de la neurochirurgie. Ne plus pouvoir rien faire, ne pas pouvoir parler, être là et devoir accepter ce qui n'est pas acceptable. Ne plus être celle que l'on était avant.

Savoir qu'à 35 ans rien ne serait plus jamais pareil, sans aucune possibilité de retour en arrière. Après 4 mois de port de différents systèmes d'intubation, l'on a enfin enlevé cet appareillage à Carine. Elle pouvait parler mais sa voix n'était plus la même, une corde vocale était également paralysée. Enfin le 19 novembre 2012 Carine a rejoint l'Unité de soins N°2 du Rehazenter.

Depuis, chaque jour est un nouveau combat, un nouveau défi. Kiné, Ergo, Orthophonie. Réapprendre tout comme un enfant. Arriver à manger toute seule avec une cuillère spéciale attachée à la main. Se laver les dents de la même manière. Utiliser son ordinateur comme une championne avec seulement l'aide d'un stylet, téléphoner en s'aidant de la base du pouce.

Oui, chaque jour ma fille se donne à fond pour arriver à remonter cette pente qui est si dure et pleine d'embûches. Tout est un défi à chaque instant, chaque minute. Le 18 février dernier Carine a eu le droit d'enlever enfin sa minerve. Pour elle c'était une libération après ces 6 mois passés.

Si au moins justice lui était rendue. Mais non, nous devons attendre car le conducteur habite l'Allemagne et a une assurance étrangère. Celle-ci ne veut rien entendre. Le conducteur déclare qu'il y avait un animal sur la route. L'enquête recommence au point zéro car le Parquet n'y croit pas. Mais qu'importe, ces Messieurs de l'assurance ne veulent rien savoir ! Pas d'avance pour aider à tous les frais occasionnés. Egal le montant de ces frais. Tous vous savez que tous les soins, tous les appareillages nécessaires à la vie d'une personne paralysée coûtent très cher.

Bien sûr il y a la Caisse de Dépendance, mais faut-il vraiment attendre des années avant que quoi que ce soit ne bouge ? Jamais rien ne remplacera les jambes, les bras, le corps de mon enfant, ni ne changera son avenir. Mais que la Justice fasse qu'elle puisse vivre au moins humainement avec ce lourd handicap que lui a laissé cet accident dont elle a été vraiment la victime.

Après sa rééducation elle devra vivre dans un Centre de la Fondation Kräizbiereg, je pense à Dalheim. Là, elle recommencera un nouveau combat, un nouveau défi. Chaque jour je vois ma fille accomplir son Hymne à la Vie.

Comme je vois le personnel du Rehazenter l'y aider. Que cette vie fasse qu'elle y arrive, que les hommes fassent que cela n'arrive plus. Il y a trop de souffrances pour quelques secondes d'inattention. Il y a trop de victimes de la route, trop de dommages collatéraux, trop de vies brisées.

Je pense sincèrement que chaque personne qui provoque un tel accident devrait travailler pendant au moins un mois dans un Centre comme le Rehazenter ou dans un Centre comme la Fondation Kräizbiereg ou Tricentenaire. Alors peut-être, réfléchiraient-ils avant de mettre la clé de contact à leur voiture.

Ceci est l'histoire de mon enfant, je pense qu'elle est en tout point pareille à celle d'autres personnes qui comme elle, souffrent chaque jour et qui malgré cela essaient encore de sourire à la Vie en se disant ;j'ai eu de la chance, je suis encore là.

C'est cela que j'appelle l'Hymne à la Vie.

NEWEL Agnès.

En guise de conclusion :

Le passé, le présent et le futur de l'AVR.

Encore bien jeune avec ses vingt ans, l'AVR était bien actif pendant ces deux décennies. La brochure de 20 pages avec 20 exemples de 20 années d'activités diverses ne peut qu'en témoigner. Nous venons de clôturer cette année du vingtième anniversaire de l'AVR, une année pleine d'expériences et d'activités.

L'AVR est bel et bien une entreprise au sens large du mot, une a.s.b.l. de victimes pour les victimes qui se doit de bien planifier son avenir. Le déménagement vers de nouveaux locaux, une mise à jour des ressources, un renforcement au sein du Conseil d'Administration nous aidera à continuer, à nous adapter aux demandes des victimes et à évoluer.

Le jour viendra pour moi de penser à me faire relayer, après de m'avoir investi pleinement pour cette noble cause. Je ne désire ni médaille, ni remerciements puisque la plus grande satisfaction pour moi est la dédicace que mes enfants ont inscrits dans le livre d'or du monument pour les victimes le 22 septembre dernier: « Papa, mir sin stolz op dech! »

« Aux armes citoyens » en cette année charnière pour un prochain «quinquennat»!

Je souhaite de tout mon cœur que l'AVR fonce avec ce même élan, mais comme dans la circulation routière, avec une vitesse adaptée aux circonstances, vers le 25^e.

Ad multi annos ma chère AVR

Jeannot Mersch, Président

Au 31.12.2012. l'AVR comptait 349 membres.

**Soutenez les projets de l'AVR, devenez membre ! Cotisation : 15€ à l'AVR
CCPLLULL IBAN LU51 1111 0026 7960 0000**

ou bien

**Aidez-nous à financer le Monument du Souvenir des Victimes de la Route par votre
Don : AVR asbl « Monument du Souvenir »
CCPLLULL IBAN LU46 1111 2997 4414 0000**

**Nous remercions de tout cœur tous nos donateurs et toutes les
personnes qui nous soutiennent !**

